Tous ceux qui vraiment, de tout coeur, veulent voir fleurir la religion catholique et la société, défendues par le talent et la presse, que ceux-là protègent de leurs libéralités la fécondité de la presse chacun proportionnant ses largesses à sa fortune. Les soldats de la presse ont absolument besoin de ces secours, sans lesquels leurs travaux n'auraient que des fruits incertains et chétifs.

LEON XIII

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

(c) R. P. provincial 9916—110e rue

C'est notre ardent désir que les fidèles s'abonnent aux journaux vraiment catholiques, et qu'ils les soutiennent de toutes façons, que le clergé les encourage et travaille à leur diffusion. Il n'y a peut-être pas, à l'heure actuelle, de moyen plus efficace de défendre la cité du bien que d'aider, par notre confiance et nos secours opportuns, les journalistes catholiques à repousser toutes les attaques parties de la cité du mal.

1er Concile plénier de Québec.

28ième année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 22 février, 1939 — NO. 478

LE PROBLEME DU BLE : UN SUJET PALPITANT D'ACTUALITE

S. E. Mgr Turquetil

Le vicaire apostolique de la baie d'Hudson, amateur lui-même deTSF, a béni ces jours derniers à Montréal, le nouveau poste radio-phonique du Cercle des amateurs Canadiens-français de TSF.

L'abolition du prix minimum

L'hon. M. Gardiner a annoncé une nouvelle politique d'assistance aux producteurs de la part du gouvernement fédéral — Le discours du ministre de l'Agriculture a suscité beaucoup de commentaires. — Réunion du comité agricole interprovincial de l'Ouest

Plus juste distribution du boni

Le problème des prix du blé a été au cours de la dernière semaine un sujet de la plus vivante actualité soit dans l'enceinte du parlement fédéral par le discours du Ministre J. G. Gardiner, soit par les réaction et les commentaires qu'a suscités le discours du ministre de l'Agriculture chez les dirigeants des Cartels de blé de nos provinces, et chez les hommes d'affaires, soit enfin par la dernière session de deux jours qu'a tenue le comité inter-provincial de l'Ouest sur les marchés et le rajustement de l'Agriculture.

Le discours de M. J. G. Gardiner

L'honorable J. G. Gardiner a an-

(Suite à la page 7)

LA DEFENSE DE L'INDOCHINE FRANCAISE

PARIS, — Le vice-président du comité des affaires navales de la Chambre, M. Edouard Bousquet, vient de soumettre dans un rapport un projet de renforcement des défenses de l'Indochine française contre une attaque éventuelle du Japon ou de Siam.

Une enquête sur les instruments aratoires

Le nouveau poste récepteur du Cercle des amateurs Canadiens-français de TSF. Ce poste a été béni, il y a quelques jours, à la Palestre Nationale à Montréal, par Son Excellence Monseigneur Turquetil, O.M.I. M. le Dr Thibaudeau, amateur de TSF figure sur la vignette.

UN COMITE DE LA LEGISLATURE

D'après les témoignages rendus à date, il est certain que les machines agricoles coûtent trop cher aux fermiers

La protection du fermier

M. R. T. Graham, C.R., de Swift Current, a rendu lundi, le premier témoignage devant le comité parlementaire qu'a institué la législature pour enquêter sur l'industrie agricole dans ses rapports avec l'agriculture de la Saskatchewan. M. Graham a déjà servi de conseiller au comité parlementaire institué par Ottawa en 1935 dans le même but.

Importance des instruments aratoires dans la Saskatchewan

M. Graham a déclaré que 50% de tous les instruments aratoires fabriqués au Canada étaient distribués dans cette province et dans tout l'Ouest et que malgré la distance considérable des endroits de fabrication, l'Ouest absorbait 75% de toute les machineries canadiennes.

Ce marché équivaut à $20,000,000 que l'Ouest paie de trop. M. Graham a suggéré au comité que les fermes expérimentales s'interessassent à l'étude des machines agrico-

(Suite à la page huit)

Les journaux de la Russie soviètique ignorent la capture de Barcelone

MOSCOU, — Les journaux de la Russie soviétique ont publié la nouvelle de la chute de Barcelone sans aucun commentaire et sous des titres aussi peu frappants que le suivant: "Situation en Catalogne".

Des dépêches de plusieurs correspondants spéciaux du front de la guerre espagnole ont déclaré que la chute de Barcelone ne veut pas dire la perte de toute la Catalogne. Elles ajoutaient que le gouvernement espagnol allait continuer leur défense héroïque "de la porte d'entrée en France."

RESTRICTION

BERLIN, — La restriction de la presse allemande qui commença, avec l'arrivée au pouvoir du parti nazi, se continue toujours. En effet, on annonce que trois journaux du Reich cesseront de paraître d'ici à quelques jours.

L'ITALIE ACCUSEE

LONDRES, — La Grande-Bretagne, a accusé l'Italie de violer le nouveau pacte d'amitié anglo-italien en envoyant des renforts militaire en Libye.

L'hon J. G. Gardiner

[illegible] ministre fédéral qui a annoncé une nouvelle politique du gouvernement fédéral en rapport avec l'assistance aux producteurs du blé.

LES OBSEQUES DE MGR MAILLARD

DECLARATION DU SENATEUR TAFT

WASHINGTON, — Le sénateur Robert-A. Taft, républicain, a déclaré que les prêts de la banque gouvernementale d'importation et d'exportation "pourraient bien aider à financer une guerre européenne sans que le congrès n'en sache rien".

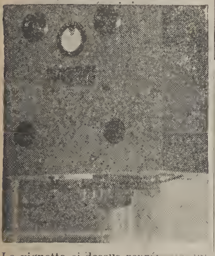

La vignette ci-dessus repré[illegible] partie de l'appareil [illegible] délicat et puissant du poste amateur canadien français VE2DN à Montréal.

A Gravelbourg

Son Exc. Mgr Guy chante le service du regretté prélat

(Spécial au Patriote)

Lundi, le 13 février, Mgr Guy était de retour de son court séjour à Grouard.

Mardi, le 14 février, un service solennel, pour Sa Sainteté le pape Pie XI, fut chanté par Mgr l'évêque lui-même, entouré des prêtres de l'évêché et des Pères du collège. Toutes les institutions de la ville se trouvaient présentes avec leurs élèves.

* * *

MORT ET FUNERAILLES DE MONSEIGNEUR CHARLES MAILLARD, P.D.

Ce fut une consternation générale, lorsqu'au début du service pour feue Sa Sainteté Pie XI, Mgr l'évêque annonça du trône à la foule, la mort de notre curé, Mgr Maillard. Un appel téléphonique de Montréal, envoyé par M. Guay à 11.30 p.m. la veille, lui avait annoncé la triste nouvelle. Mgr Maillard se trouvait à l'Hôpital Notre Dame depuis les

(Suite à la page 7)

ENVOI DE RENFORTS

ROME, — Le comte Galeazzo Ciano, ministre des Affaires étrangères, a fait savoir à la Grande-Bretagne que des renforts italiens ont été envoyés en Libye à la nouvelle que la France renforçait ses défenses en Tunisie.

Au congrès des commissaires de la province

LE COMMUNISME HORS LA LOI

SASKATOON — Une requête demandant au gouvernement la mise du parti communiste hors la loi circule actuellement dans le district de Bruno au nord est de Saskatoon, et on croit que cette requête sera présentée à la législature provinciale. La ville de Bruno appartient au comté de Watrous et tout le district comprend un bon nombre de catholiques. Le journal de Bruno demande aux autres districts de commencer la guerre au communisme.

La requête rappelle les multiples

(Suite de page 1)

LE FESTIVAL DE MUSIQUE

LONDRES — Deux musiciens anglais de haute répuiation, le Dr. Arthur Benjamin, de Londres, et M. George Dodds, de Newcastle, se sont embarqués aujourd'hui, pour le Canada où ils jugeront les épreuves du Festival de Musique annuel. Un troisième juge, M. Frederick Straiton, de Chesterfield, arrivera plus tard, car il fait actuellement

Résolutions importantes

Les commissaires redoutent les grandes unités

MOOSE JAW, — A la fin du Congrès qui vient de réuni à Moose Jaw au délà de 800 commissaires d'écoles faisant partie de la Saskatchewan School Trustees Association un certain nombre de resolutions importantes ont été adoptées. L'une des plus importantes est certainement celle qui s'oppose catégoriquement à la formation des

(Suite à la page huit)

LES EVEQUES CANADIENS A ROME

En plus de Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec, plusieurs évêques canadiens étaient à Rome au moment de la mort de Sa Sainteté le pape Pie XI. Mentionnons Leurs Excellences Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, Mgr John-Thomas McNally, archevêque d'Halifax, Mgr Alfred Comtois, évêque des Trois-Rivières, Mgr Emmanuel Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, M. Anastase Forget, évêque de St-Jean, et Mgr Emile Yelle,

LA SESSION FEDERALE

LA SEMAINE A OTTAWA

Lundi, le 13 février

M. Cahan veut la démission de notre ministre de la Guerre

La vilaine affaire des mitrailleuses Bren soulevée à la Chambre des Communes le 3 février s'est discutée jusqu'à lundi soir lorsqu'on mit aux voix l'amendement Stevens à la motion du C.C.F. MacNeil de Vancouver. M. MacNeil voulait que toute cette affaire fut étudiée par le comité des comptes publics. Le parti conservateur voulait que la question fût référée au comité plénier des Communes " avec instructions audit comité d'étudier l'opportunité de résilier le dit contrat". L'amendement Stevens a été battu par 149 à 26. Les libéraux ont fait bloc contre l'opposition Conservatrice, C.C.F. et créditiste. La bataille va maintenant continuer au comité des comptes publics. Le public n'a donc pas encore vu la fin de cette affaire. Monsieur C. H. Cahan a été lundi jusqu'à demander une fois de plus la démission du ministre de la Défense nationale parce que le dit ministre n'aurait pas dans l'octroi du contrat, tenu compte des recommandations du comité interdépartemental relativement à l'opportunité de demander des soumissions. Les garanties dans l'achat des munitions auraient été ruinées et M. K., a prétendu M. Cahan doit sévir contre son ministre. S'il ne le fait pas, il assure les responsabilités du contrat de la Bren.

Les libéraux, dit Manion veulent cacher la lumière

M. Manion a déclaré que parmi tous les discours prononcés sur le prétendu scandale de la mitrailleuse Bren, le discours du ministre de la Défense était le plus faible, pendant que celui du député libéral McGeer de Vancouver était le meilleur. M. MacKenzie se serait contenté au dire de M. Manion de protester de son honnêteté et d'em-

(Suite à la page 2)

LE NOM SERA ANNONCE A LA RADIO

CITE DU VATICAN — Pour la première fois, le poste de radio du Vatican annoncera le nom du nouveau pape aux millions de catholiques du monde entier.

La nouvelle sera lancée par l'antenne parabolique à ondes courtes du poste vatican HVJ. Elle sera captée dans les pays lointains et diffusée par tout l'univers.

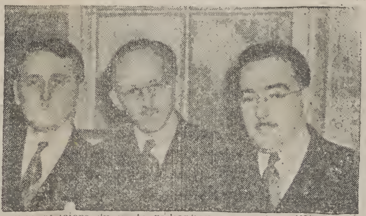

Quelques officiers du poste radiophonique amateur VE2DN. De gauche à droite: M. le notaire R. Laviolette, M. L. D. Gadoury, président du cercle, et M. P. Dubuc, secrétaire du cercle.

LE ROI A LANCE LE "GEORGE V"

LONDRES — Sa Majesté le Roi Georges VI a présidé hier après-midi, le lancement du plus récent bateau de la flotte britannique de guerre, le "George V". La cérémonie s'est déroulée aux chantiers maritimes de Newcastle-in-Tyne.

Leurs Majestés le Roi et Reine sont arrivés à 2.30 p.m. aux chan-

(Suite de page 1)

COOPERATION IMMEDIATE

LONDRES, — En cas de guerre, toutes les forces armées de la Grande-Bretagne seront à la disposition de la France, a déclaré le premier ministre Neville Chamberlain à la Chambre des Communes.

RELATIONS

PARIS, — Le généalissime Franco se serait engagé à maintenir des relations amicales entre la "Nouvelle Espagne" et la France: il en aurait donné l'assurance à M. le sénateur Léon Bérard, qui a quitté Burgos pour revenir à Paris.

LA SESSION PROVINCIALE

LA SEMAINE A REGINA

Le 18 février

M. Stewart demande une socialisation mitigée

M. A. C. Stewart, député-uni de Yorkton, a proposé lundi à la législature provinciale d'étendre davantage les pouvoirs de la prochaine commission gouvernementale pour le développement industriel. Il a demandé que cette commission ait les pouvoirs nécessaires pour promouvoir le développement des industries là où la socialisation pourrait être possible. Cet amendement n'est pas aussi radical que celui du chef C. C. F. M. Williams qui proposait tout simplement au gouvernement de contrôler et d'exploiter toutes les industries.

M. Stewart a de plus demandé que la commission ait les pouvoirs d'enquêter sur les opérations industrielles de tout les comps exploiteurs des ressources naturelles, et de protéger le public contre ces exploitations. Le député de Yorkton a suggéré que le gouvernement fédéral employât les chomeurs pour finir la construction du chemin du Lac la Ronge cette année. Les suggestions de M. Stewart étaient apportées en sous-amendement à un bill présente à la législature pour la deuxième lecture. En proposant son amendement, M. Stewart a demandé aux députés de la législature de discuter à leurs mérites le socialisme et le capitalisme.

Stewart attaque le bill du gouvernement

En parlant du bill gouvernement instituant une commission des développements industriels, le député-uni de Yorkton a dit que "la province ne voulait pas d'une glorieuse chambre de commerce". Il a accusé le gouvernement de ne pas avoir protégé adéquatement les métis contre l'invasion des chasseurs et des trappeurs blancs et qu'il ne

(Suite à la page 2)

Politique provinciale

(Suite de page 1)

s'était pas non plus occupé assez de la protection du poisson et des animaux à fourrures. Le développement des ressources potentielles du nord serait une excellente protection contre la dette publique sans cesse croissante. Il a déclaré enfin que la présente législature devrait formuler et passer la meilleure législation sociale qu'ait vue cette province."

Le bill concernant les squatters

Un bill dont le principe est de permettre l'inscription d'une action en court de district pour la recouvrance de terres mal acquises a été discuté lundi à la législature. Le but du bill et de règler la situation des squatters. Le bill spécifié le temps qu'une famille aura pour s'en aller et établit aussi une amende de $300 pour les personnes qui occuperont illégalement une terre. Chaque cas sera étudié à son mérite a dit M. Davis, aux orateurs C.C.F. qui trouvait cette loi inhumaine.

Plusieurs autres bills

La législature a adopté une loi qui permet à la ville de Delisle de remettre ses arrérages de taxes. M. Young, C.C.F., a fait remarquer que puisque les arrérages de taxes étaient remis, on devrait voir à ce que les compagnies de prêts fassent aussi des concessions "pour se mettre à la page en fait de cancellation."

Un bill a aussi été adopté en 2e lecture, qui donne à l'Association des entrepreneurs funèbres de la province un statut professionnel.

* * *

Mardi, le 14 18-1

Grégory attaque les libéraux de l'Est

Le député libéral de Battleford a introduit mardi à la législature, une motion qui demande l'approbation du récent traité commercial Canado-américain et qui demande aussi le retrait des barrières tarifaires, dans le but de développer les marchés et de réduire le coût de la vie.

Le député a déclaré qu'il était un admirateur du libéralisme de Laurier et il a plusieurs fois critiqué un régime tarifaire qui permet à l'Est de "s'engraisser depuis trop longtemps au profit des produits primaires de l'Ouest". M. Gregory a prétendu que la seule province, de la Saskatchewan a payé annuellement $29,000,000 de trop dû au tarif qui a bénéficié aux privilégiés des classes industrielles de l'Ontario. "Nous en avons assez de cela", a dit le député et il a ajouté que les libéraux de l'Ouest devraient avoir leur mot à dire dans la politique tarifaire du Canada.

M. Davis s'oppose à la réduction des dettes en bloc

M. Jacob Benson, C.C.F. de Last Mountain a proposé mardi, au gouvernement d'élaborer une meilleure législation d'absolue protection pour le fermier et de lui assurer la sécurité, contre toute saisie. L'hon. M. Davis s'est opposé à la motion comme étant trop générale et il s'est montré favorable à un rajustement plutôt particulier que général. M. Davis ne croit pas que la province aurait le pouvoir de faire ce rajustement général. M. H. Warren a aussi pris part au débat.

M. Johnston voulait plus d'ordre dans la vente des bières

M. Johnston a dénoncé dans une résolution, mardi, la duplication dans la vente des bières et par les magasins de liqueurs et au verre dans les hôtels. Le député a affirmé qu'en supprimant cette duplication dans 79 endroits à travers la province épargnerait $126,000 et que le public n'en souffrirait aucunement. M. Burton de Humboldt, s'est opposé à la motion de son collègue C.C.F. parce que a-t-il dit "octoyer la vente de la bière seulement aux hôtels serait encourager le monopole privé". C'est contraire aux principes C.C.F. La motion Johston a été battue par 36 à 7. Sept C.C.F. ont voté avec les libéraux.

M. Danielson parle d'une taxe sur la farine

En parlant sur un amendement C.C.F. qui demandait un prix fixe pour le blé, en proportion du coût de la production et de la vie, M. Danielson, libéral de Arm River, a dit que l'augmentation du prix du blé au pays et l'imposition d'une taxe sur la farine pourraient apporter au trésor fédéral $30,000,000. Ce montant pourrait être retourné par Ottawa en subsides pour les fermiers de l'Ouest. Dans une motion spéciale M. Danielson a exprimé un témoignage de satisfaction à l'endroit du fédéral pour l'assistance apportée aux fermiers de l'Ouest en instituant un prix minimum pour le blé en 1938. Il a proposé de garantir un prix minimum pour la récolte 1939.

L'argument de M. Danielson

Le député de Arm River en s'appuyant sur les témoignages d'autorités universitaires a affirmé que le prix du blé était le moindre facteur dans le prix du pain. Il a fallu a-t -ildéclaré une hausse ou une baisse de 52 sous dans les prix du blé pour n'affecter que de un sous le prix du pain. La quantité de blé dans un pain vaut un peu plus qu'un sous. M. Danielson croit que cela suffit pour fixer un prix pour le blé au pays et imposer une taxe sur la farine. Il a donné l'exemple de l'Australie. Il a défendu les subsides aux fermiers de l'Ouest.

MM. Williams et Young appuient le député libéral

Le Chef C.C.F. Williams a dit que cette résolution du député libéral de Arm River était parfaitement d'accord avec les suggestions du comité Bracken.

Le député C.C.F. de Biggar, M. Young a aussi parlé du coût de production d'un boisseau de blé et il a affirmé que même dans le bon terrain chaque minot coûtait de 90 sous à $1.00. Il a aussi déclaré que la variation dans les prix du ble n'affectaient pas proportionnellement les prix du pain et que les meuneries recevaient une trop large part pour la farine. Il a appuyé ses affirmations sur les chiffres du budget Dunning 1938.

L'amendement Danielson a été défait par 26 à 15.

* * *

Mercredi, le 15 18 1

Le président donne sa décision

Le président de la législature, M. Agar a donné mercredi sur les 8 motions C.C.F. que l'hon. M. Davis avait demandé de supprimer de l'ordre du jour parce qu'elles impliquaient la disposition de deniers publics.

Le président a décidé que deux motions étaient supprimées du programme législatif. Ils s'agit de motions qui demandaient un remboursement des grains de semence sur une base quantitative. Les motions se rapportant à l'aide à la jeunesse, et à la loi du salaire minimum resteront au programme. Mais les quatre autres motions resteront inscrites au programme à condition qu'elles soient représentées d'une façon plus générale dans leur terminologie.

La commission des développements industriels

Le débat s'est poursuivi mercredi à la législature sur un sous-amendement de M. Stewart, au bill créant la commission des développements industriels. M. Stewart a vu comme principe du bill gouvernemental que la commission devrait avoir le pouvoir d'encourager le développement des industries et des ressources naturelles avec du capital privé seulement et non avec des deniers publics. M. Kerr, ministre des ressources naturelles présentait son bill en deuxième lecture. On se rappelle que déjà le chef C.C.F. Williams avait déjà proposé en amendement le principe du contrôle gouvernemental des développements industriels et des ressources naturelles soit par l'intermédiaire de la commission elle-même ou par d'autres commissions ad hoc. L'amendement de M. Stewart remplace celui du chef C.C.F. et est moins avancé dans son principe d'étalisation. Quoiqu'il en soit du mérité du sous-amendement Stewart, il a été défait par 33 - 13.

Rapport de la commission des pouvoirs hydrauliques

D'après le rapport de la commission des pouvoirs hydrauliques de le province, pour l'année financière, finissant le 31 déc. 1938, déposé à la législature par M. Estey il ressort qu'il y a eu u nsurplus de $508,448. Les frais d'opération ont été de $374,583 dont $134,435 pour dépréciation et réserves. Le défieit a donc été de $570. Le revenu net de la commission a été de $1,173,-620 soit une augmentation de $7,065 sur l'an dernier.

Le pouvoir de Saskatoon accuse un profit de $209,294. Tous ses frais ont été payés et une somme de $86,-494 a été allouée pour la dépréeiation et la réserve pour remplacement de machineries. Cinq autres pouvoirs accusent un profit et le pouvoir de Tisdale pour sa part a réalisé $13,423 de profits. Viennent ensuite les pouvoirs de Wynyard, Saltcoats, Maple Creek et Canora. Des pertes ont été subies aux pouvoirs de Saskatoon, Moose Jaw, Swift Current, Herbert, Carduff, Macklin, Mossbank, Qu'Appelle, Unity, Lanigan, Willow-Bunch, Nokomis, Régina Beach et Nord Battleford.

Amendement à la loi du cinémat

La législature a adopté en 3e lecture mercredi un amendement à la loi des théâtres et cinémats. La nouvelle loi est plus exigente à l'endroit des cinématographes commerciaux ambulants, mais par ailleurs, elle donne beaucoup plus de lattitude aux organisations ecclésiastiques et scolaires en leur permettant d'utliser les films 16 m.m.

Autres bills adoptés

Deux autres bills ont été adoptés en 3e lecture: l'un autorise le transfert au village de Goldfield de certaines propriétés appartenant à la couronne, l'autre se rapporte aux frontières entre l'Alberta et la Saskatchewan.

* * *

Jeudi, le 16 18 1

Le gouvernement refuse de donner des informations

M. H. Feeley, C.C.F. de Canora a présenté jeudi une motion demandant les documents se rapportant à l'assistance directe dans Régina, Canora, Humboldt, Prince-Albert, Watrous et Melfort, pour la nourriture, l'habillement et le loyer. Le député a prétendu qu'il y avait trop de différence entre l'octroi des secours entre les villes et les compagnes. Le gouvernement a dit qu'il n'était pas dans l'intérêt public de publier ces chiffres. Plusieurs députés de l'opposition ont déclaré que la population de la Saskatchewan avait le droit d'avoir ces informations car on croit que plusieurs districts sont favorisés plus que d'autres. La motion Freely a été défaite par 32 - 14.

Un projet du député Valleau

Le député C.C.F. Valleau de Melfort a défendu une résolution personnelle qui demandait l'établissement par l'Etat, de séries d'industries, pour remédier au chômage. Si l'Etat veut améliorer le sort de la jeunesse, a dit M. Valleau il doit lui trouver de l'ouvrage, et il doit donner du travail avec des salaires au lieu de l'assistance directe.

M. McDaniel défend le capitalisme

Le député libéral de Régina croit que le chômage est plutôt dû aux malheureuses conditions naturelles de l'agriculture qu'au défaut du régime capitaliste.

M. Warren réclame le contrôle du capitalisme

Le député Warren voudrait qu'il y eût un compromis entre le capitalisme et le socialisme. Il a déclaré que le chômage était un effet direct du régime capitaliste et il a suggéré que l'industrie pétrolifère pourrait consacrer $5,000,000 pour donner à la jeunesse des emplois profitables. Quant au député libéral Laing de Kerrobert il est d'avis que la jeunesse devrait s'aider plus qu'elle ne le fait.

Les suggestions de M. Krenn

Le député Krenn libéral de Watrous a déclaré qu'il était prêt à supporter la résolution Valleau. Sans croire au socialisme, a-t-il dit, je crois qu'on doit faire quelque chose pour aider la peunesse. Il a donc suggéré l'établissement de bourses par le fédéral pour aider la jeunesse à se préparer un avenir l'octroi de prêts sur une période de 20 ans, l'établissement d'entreprises coopératives qui donneraient du travail, aux jeunes et la réduction des heures de travail, ce qui absorberait un plus grand nombre d'employers.

L'insuline aux diabétiques

L'hon. M. Uhrich a déclaré, jeudi à la législature que depuis, 3 ou 4 ans, l'insuline avait été fournie gratuitemen taux patients incapables de l'obtenir autrement. On se rappelle que le C.C.F. Broeklebank avait introduit un bill à cet effet au programme de la législature. Le Dr Uhrich a dit que par l'intermédiaire de la Croix Rouge, le Ministre de la Santé avait distribué pour $23,000 d'insuline gratuitement. M. Williams a prétendu que le gouvernement n'avait pas proclamé ces informations.

Plus de sécurité sur les routes

L'hon. M. Culliton a annoncé jeudi à la législature qu'en vue d'éliminer le plus grand nombre possible d'accidents et d'assurer une plus grande sécurité sur les routes publiques, une patrouille spéciale d'officiers sera maintenue en fonction pour surveiller de plus près la vitesse et les violations des règlements de la circulation.

L'assistance directe dans la province

L'honorable M. Parker, ministre des affaires municipales a annoncé qu'au 31 octobre 1938, il y avait 40,090 personnes qui recevaient de l'assistance de l'Etat dans la Saskatchewan. Sur ce nombre 11,079 pouvaient être enbauchées et 3,084, étaient inaptes au travail. Les personnes en dépendance y compris les femmes se chiffraient par 32,119.

La taxe d'éducation

L'hon. M. Culliton a répondu jeudi à M. Phelps, C.C.F. de Saltcoats que la taxe d'éducation instituée le 2 août 1937 avait au 31 janvier 1939 rapporté à la province $3,-133,277.

Session provinciale

VENDREDI LE 17

La révaluation des propriétés rurales

L'hon. M. Parker a introduit vendredi, un bill qui pourvoit à la complète révaluation des propriétés rurales. L'évaluation sera basée sur la productivité de la terre. Les municipalités où le travail commencera devront réserver un montant nécessaire à cet effet et devront être averties avant le 15 mai. Le bill a été adopté en première lecture.

Nouvelles lois

La législature a adopté, vendredi 7 bills en 3ième lecture. Nous donnons ci-dessous ces bills dans leurs titres originaux en anglais.

An Act to Amend the Department of Municipal Affaires Act, the Relief Act, 1935, An Act to Amend an Act Cancelling Indebtedness for Advances for Winter Main'enance of Livestock, an Act to Amend the Forest Act, 1931, An Act to Amend the Public Health Act, An Act to Amend the Irrigation Districts Act, and An Act to Amend the Mechanics Lien Act.

Politique fédérale .....

(Suite de page 1)

ployer des expressions brutales. M. Manion en a relevé un certain nombre. Le chef conservateur a affirmé que le gouvernement devait assumer toute la responsabilité de ce contrat et qu'il ne s'agissait pas, comme semblait le croire quelques libéraux, d'une affaire montée de la part des conservateurs, contre le général Laflèche, le sous ministre de la Défense nationale qui est un Canadien-français.

Quelques autres discours plus ou moins longs n'ont pas jeté beaucoup de lumière sur cette affaire des mitrailleuses Bren. Le ministre du Travail, Rogers, a naturellement parlé de la bonne foi du gouvernement, et de l'enquête qu'il a poursuivi comme preuve de cette bonne foi.

Drapeau canadien conçu par un député

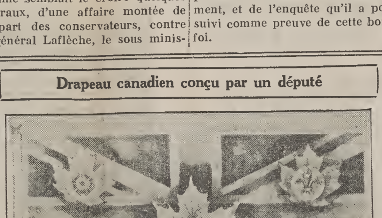

Alors que l'on parle de plus en plus, un peu partout et tout particulièrement à la Chambre des Communes, de choisir un drapeau canadien pour symboliser le caractère distinctif de la nation, Il est opportun de remettre sous les yeux du lecteur la photo d'un drapeau, conception de M. J.-Albert Pinard, député libéral d'Ottawa-Est. Ce drapeau a comme fond le Union Jack et l'on aperçoit: à gauche, près de la rampe, la rose d'Angleterre; en bas, toujours près de la rampe, le chardon écossais; à droite, en haut, la fleur-de-lys; en bas, à droite, le trèfle irlandais; au centre, la feuille d'érable, emblème du Canada. Le tout monté sur la Croix de Saint-André.
LPS.

THÉ "SALADA" Orange Pekoe 19F

MARDI LE 14

M. King et le traité canado-américain

Mardi, l'hon. M. King a prononcé un discours d'une couple d'heures sur le traité commercial canado-américain, dans le but de le faire approuver. D'après le discours de M. King, l'accord canado-américain assure aussi aux produits canadiens un débouché profitable. Les deux traités (la convention canado-américaine et la convention anglo-américaine) sont inséparables. Le Canada peut être fier de son rôle de trait d'union entre les deux grandes nations de langue anglaise: la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. M. Mackenzie King a rappelé ce qui s'était passé en 1911 lorsque les conservateurs s'étaient opposés au traité de réciprocité en invoquant l'argument de la solidarité impériale. Sir Wilfrid Laurier avait dit alors que cela prendrait vingt-cinq ans avant de pouvoir conclure un autre traité avec les Etats-Unis, et il avait raison.

Le chef de l'opposition, M. R.-J. Manion, n'a pu s'empêcher de dire que le premier ministre venait de prononcer un bon discours politique. Le chef du parti conservateur répondra plus tard aux arguments d'ordre économique. M. Manion n'a pas compris comment il se fait que le premier ministre s'échauffe au point de soutenir que l'accord canado-américain est une garantie de paix. Tout le monde sait que les Etats-Unis et le Canada sont en paix depuis plus de cent ans et que notre frontière de 3,000 milles est dépourvue de toute défense militaire.

* * *

MERCREDI LE 15

Le Canada veut traiter avec toutes les nations

L'hon. M. King a parlé de nouveau mercredi sur le traité canado-américain et après avoir naturellement vanté les avantages de commercer avec les pays de l'Empire et les E.-Unis, il a déclaré que la Canada voulait bien traiter aussi sur une base de réciprocité avec tous les autres pays. Il a spécifié les pays à tendances démocratiques comme la France, la Belgique, la Hollande et la Scandinavie.

Le drapeau national

Au cours de la courte séance de mercredi aux Communes, on s'est occupé presqu'entièrement de la question d'un drapeau pour le Canada, sur une motion de M. C. McIntosh, libéral de Nord-Battleford, L'hon. M. Lapointe a affirmé que malgré l'opposition, le Canada aurait son drapeau, et a appuyé la motion McIntosh de même que M. Brunelle. Quelques députés conservateurs se sont frénitiquement opposés à la motion.

* * *

JEUDI LE 16

La partie la plus importante des séance de jeudi aux Communes a certainement été consacrée aux considérations du Ministre de l'Agriculture, l'hon. J. G. Gardiner. Nous réunissons les idées principales de cet important discours en première page avec les comentaires qu'il a suscités en dehors du Parlement.

* * *

VENDREDI LE 17

Le ministre Euler et le traité canado-américain

Le débat sur le traité canado-américain s'est poursuivi aux Communes vendredi. L'hon. M. Euler au cours de son discours a déclaré que la taxe d'accise en tant qu'elle s'applique aux marchandises des E.-U. serait abolie. Le député C. S. Blackmore a pris part au débat en déclarant que le traité canado-américain ne redonnerait pas "le pouvoir d'achat au peuple".

Manion parle durant deux heures

Les critiques qu'a faites le chef conservateur, M. Manion, à l'endroit du traité canado-américain au cours de son long discours de 2 heures peuvent se formuler comme suit:

1 — Le traité créera une plus grande concurrence au industries canadiennes.

2 — Il donne de grandes concessions aux nations les plus favorisées y compris l'Allemagne, l'Italie et le Japon.

3 — Il crée une concurrence injuste de la part de pays où la vie est moins chère, les gages plus basses et les industries contingentées.

4 — Il détruit le système préférentiel britannique tout entier.

5 — Il fait tort à notre meilleur marché, l'Angleterre.

6 — Il fait tort à nos ports de mer canadiens en dirigeant le commerce vers le sud.

7 — Il donne trop pour ce qu'il reçoit.

8 — Il détruira des revenus par la suppression probable de la taxe d'accise de 3½.

9 — Il augmentera le chômage dans plusieurs entreprises.

C. R. VENABLES

Qui, après 25 ans de service avec Robin Hood Flour Mills Limited à Calgary, et ces dernières années, comme Gérant général des Ventes en Alberta, vient d'être nommé Gérant général des Ventes pour la Compagnie, dans l'Ouest canadien. M. Venables aura ses bureaux à Moose Jaw.

L. S. Farrell est Gérant des Ventes pour Robin Hood Flour Mills Ltd., en Saskatchewan et au Manitoba.

Goûtez la saveur d'un Bon Tabac NATUREL
ALOUETTE
La Cie B. Houde Limitée. Vieille maison de Québec. Commerce établi en 1841

HAMBLEY Poulets d'incubateur

De la plus grande basse-cour du Canada. Poulets approuvés par le gouvernement; tous les types pour l'élevage sont marqués, leur sang est officiellement examiné.

Arrivent 100% vivants garanti	Mars au 10 mai	Poulettes	10 juin	Poulettes
Leghorns Blanches	$11.50	$24.00	$10.50	$22.00
Rocks noires	13.00	21.00	12.00	19.00
Wyandottes blanches	13.50	22.00	12.50	20.00
Minorcas noires	13.50	22.00	12.50	20.00
Orpington noires	14.00	22.00	14.00	20.00
N. Hampshires	14.00	22.00	14.00	20.00

Poulettes bonnes pondeuses garanties 98%
Les prix ci-dessus. ("F.O.B."—Régina et Saskatoon
Demandez la liste des prix au Manitoba ou en Alberta.
J. J. HAMBLEY HATCHERIES
HEAD OFFICE: WINNIPEG, CANADA. — SHIPMENTS F.O.B. WINNIPEG, REGINA, SASKATOON, CALGARY and EDMONTON

GRAINES DE SEMENCE
Plus de 30 années d'expérience dans le commerce de graines de semence et de plantes de toutes sortes. Nouveau catalogue gratuit sur demande.
Nouveau Catalogue Gratis
- - - - - COUPON - - - - -
Messieurs:—
S.V.P. m'envoyer gratuitement votre nouveau catalogue de semences, 88 pages, tout en français.
Nom............................
Adresse........................
....
Déry DE CHOIX 1
HECTOR L. DÉRY & CIE, LTÉE
Grainetiers et Pépiniéristes
Nouvelle adresse
931, Blvd St-Laurent, Montréal

ARRÊTEZ dans une Minute la TORTURE de la Démangeaison
Pour soulager promptement la démangeaison causée par les pustules, boutons, eczéma, pieds d'athlète, squames, éruptions et autres affections cutanées, appliquez la PRESCRIPTION liquide, pure, rafraîchissante, antiseptique D.D.D. du Dr Dennis. Ses huiles bienfaisantes calment l'irritation de la peau. Claire, non graisseuse et non tachante—sèche vite. Fait cesser instantanément la démangeaison même la plus intense. Une bouteille d'essai de 35c, aux pharmacies, vous convaincra, ou argent remis. Demandez la PRESCRIPTION D.D.D.
28F

Hamiltons
LIMITED
M. C. Hamilton, dir.-gérant
Entrepreneurs de pompes funèbres
Téléphones:- 3065 — 3223
25-11ième Rue Est
PRINCE-ALBERT SASK.

PHARMACIE DUNCAN
AVENUE CENTRALE
PRESCRIPTIONS
Articles de pharmacie
Bonbons, papeterie, etc.
Téléphone 2155
NOUS LIVRONS

MODERN BREAD
Company, Ltd.
PAIN "SOM-MOR"
Chez tous les épiciers.
Envoyez votre commande
Devenez notre agent
Prince-Albert, Sask.
Tél. 2838

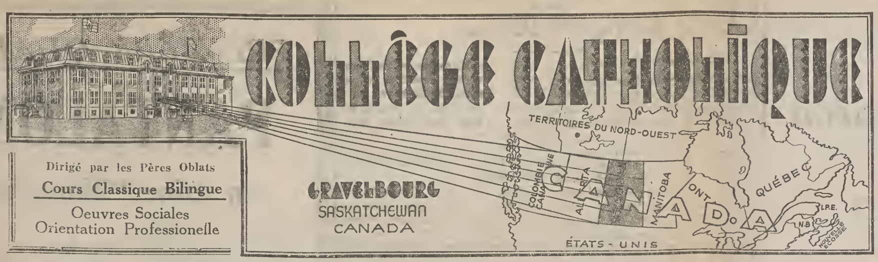

TOUT VA BIEN

Cher Lecteur:

Quelques mots seulement pour te dire que tout va bien, et pour te souhaiter une aussi bonne santé que la mienne (j'ai un gros rhume, une dent creuse et le dos en grève!).

Ici tout va bien en classe comme ailleurs. Nous avons presque fini notre programme de français; la physique entre graduellement dans la "caboche" (malgré les 4,000 noms de résistance); l'anglais ne tire pas la patte (même s'il étire la langue), l'apologétique s'apprend facilement (une chance, car il faut en savoir de nos jours) et la philosophie... n'en parlons pas! (en savoir autant que le professeur, les livres seraient brûlés!).

J'ai dit que tout allait aussi bien ailleurs qu'en classe, mais, crois moi si tu veux, je plie encore sous la honteuse défaite que les séminaristes (futurs confrères) nous ont fait subir. J'ai dit honteuse, mais je dois rétracter, c'était plutôt une défaite honorable car c'est nous (et notre gardien de but) qui avons eu la rondelle le plus souvent. L'autre jour, nous, les philosophes, avons lancé un défi aux autres classes pour une partie de gouret (ils ont ri avant la partie). Les élèves n'ont pas gagné... mais nous n'avons pas réussi à les battre car le pointage resta trois à trois (la vérité est que nous avons fait six points, les trois nôtres... et les trois autres aussi). Dimanche dernier nous avons joué contre les Optimistes de Gravelbourg et ce fut encore la même histoire. Après nous être déménés pendant quatre périodes et avoir enduré le froid intense, les points facilement comptés, donnèrent le joli total de 0 à 0. Je m'aperçois que mon bavardage t'ennuie; bon je m'arrête.

Ah oui, pendant que j'y pense tu aurais dû être ici l'autre jour lorsqu'un philosophe finissant fut surpris par un philosophe benjamin avec une "suce" dans sa poche (quel optimiste!). C'était peut-être seulement une simple coïncidence, mais certains prétendent que ce fut un cadeau de fête pour goûter ses vingt ans, et oublier sa tendre jeunesse.

Bon, je crois que cela couvre le magot. Cela me fait de la peine de constater la rareté des nouvelles (plus rares que l'argent) mais les jours qui fuient et l'approche de notre cauchemar (oui, oui, les examens) t'apporteront peut être quelques nouveaux petits tours de la Providence!

Eh bien, au revoir, je reste,
tout dévoué,
Laurier Lepage, Ph. Sr.

LA J.E.C.

UN JECISTE

II. C'est un ETUDIANT qui dirige son ETUDE vers le CHRIST:

B. Son étude, il la veut soutenue:

a) par son goût prononcé pour la méthode:

Il y a parfois chez certains étudiants un grand surmenage. On dit d'eux: ils sont actifs... voyez les courir d'un escalier à un autre, de l'étude chez un père, de là en récréation, etc. Partout, cher copain, dans tous les collèges, tu rencontres de ces types pressés, surmenés. Vient un moment de haute pression, ils bouent, suffoquent, éclatent! Quels bourreaux de travail!

Point n'est besoin, pour saisir la cause ultime de ce surmenage, d'être un psychologue averti. Les étudiants sérieux te diront: ces gens manquent de METHODE de TRAVAIL! Hélas, ce mal est trop vrai, trop répandu! Ce mal conduit à l'épuisement, à une attaque d'irritabilité de nerfs, et parfois du cerveau.

Pour comprenndre l'importance d'une méthode de travail, point n'est besoin de mettre ce dernier cauchemar devant tes yeux. Un quelqu'un qui entreprend un cours doit le faire en vue d'un apprentissage de la vie future. Dans cette vie il te faudrait de l'ordonnance, de l'ordre, quoi! Cet ordre tu acquéras par l'unique moyen d'une sage méthode de travail.

Fais rayonner cette méthode autour de toi, dans tes occupations.. et dans toute ta vie.

1. Autour de toi: Cours à ton pupitre! Ouvre ton casier... tout cela montre-il le sceau de l'ordre? Quel soin prends tu de ce qu'on te confie, de ce qu'on te prête. N'es-tu pas prêt de répondre à qui te reproche ton manque d'ordre: "Je ne suis pas né le plumet à la main et la balais de grand'mère dans mon berceau!" Te fais-tu de l'ordre une "vertu quotidienne"? Oui. ou. . non. Apathie, indifférence ou méthode?

2. Dans tes occupations: La notion du temps, voilà un "poisson" ignoré d'un grand nombre. Les heures libres Souventes fois, on les voit fuir... tranquillement "évaché" sur une chaise qui crie miséricorde puisqu'on en fait un lit! Les loisirs gaspillés produisent des riens... tout en dérangeant l'équilibre physique, intellectuel et moral! Qu'en dis-tu le copain? Il faut prévoir la tâche, définir ses cadres, son moment, maintenir une sévère ordonnance dans ta besogne. Savoir "hiérarchiser" ses préoccupations.

3. Dans ta vie: Si tu mets de l'ordre autour de toi, dans tes occupations, point de doute au sujet de l'ordre intime à posséder: là aussi tu sauras hiérarchiser tes devoirs. Enfin, la méthode profonde, persévérante, c'est l'arrêt de mort à bref délai de l'égoïsme, c'est l'épanouissement de tout ton être. L'ordre dans la méthode t'harmonise aux exigences des vies liées à la tienne. . tes frères jécistes pour le mote... te subordonne à Dieu... pour ment et toute la jeunesse étudiant-t'y conduire sûrement.

Jécistement,
Arsène.

Les obsèques....

(Suite de page 1)

derniers mois, et son état baissait de plus en plus.

Monseigneur est né le 11 mars, 1873, à Montreuil-sur-Mer, en France. Charles Maillard fréquenta l'école de l'endroit, et en 1893 entra au cours classique à l'université de Lille. Il y entrepris aussi la théologie qu'il dut interrompre pendant un an, pour se conformer à la loi du service militaire. En 1896, Monseigneur Langevin l'appelait au Canada où il terminait ses étutes à l'Université d'Ottawa. En 1901, il reçut le sacerdoce à St. Norbert, Man. où il fut vicaire jusqu'à sa nomination à la cure de St. Lazare, Man., en 1902. En 1905, il fut nommé curé à Wolseley, Sask., En 1917, il devint curé de Gravelbourg et n'a cessé de l'être depuis. En 1929, il reçut de Rome le titre de Prélat Domestique de Sa Sainteté Pie XI.

Monseigneur C. Maillard est une figure bien connue dans la région méridionale de la Saskatchewan. On ne saurait parler du développement de Gravelbourg sans parler de Mgr Maillard. Avec M. l'abbé P. Gravel, Gravelbourg est grandement redevable à Mgr Maillard pour ses édifices et ses institutions, orgueil de la paroisse et du diocèse. Il partageait la confiance illimitée de ses paroissiens, dans le sol et dans l'avenir. Mgr Maillard avait le coeur sur la main. Certains en abusèrent. Catholiques comme non-catholiques se rappellent sa grande charité manifestée au temps de l'influenza, lorsque la salle paroissiale fut convertie en hôpital d'urgence.

Le chef-d'oeuvre impérissable laissé par ce prêtre-peintre, est l'église même de Gravelbourg qu'il a fait construire. Il a ensuite passé des années à l'orner par de grandes peintures murales. C'est un grand catéchisme ouvert que les plus simples peuvent lire. Mgr Maillard savait tirer parti de ces tablaux pour illustrer ses sermons, et les gens venaient des environs pour l'entendre et visiter sa magnifique église.

Mgr Maillard revient reposer dans la paroisse qu'il a bâtie. Un comité paroissial s'est chargé d'organiser les funérailles. Le corps de Mgr Maillard est arrivé samedi p.m. par le train de Laflèche. Une procession d'autos parties de Gravelbourg accompagna le dépouille depuis la descente du train jusqu'à l'évêché où elle fut exposée jusqu'à dimanche p.m. Elle fut ensuite transportée à l'église où elle fut exposée à la vénération des fidèles qui vinrent veiller le corps jour et nuit jusqu'à mardi matin.

Mardi, le 29 février, à 8.30 hres, eurent lieu les funérailles dans l'église cathédrale. Mgr Guy, O.M.I., chanta les service. La chorale composée de séminaristes, collégiens et paroissiens rendit une messe de Yon, sous la direction de M. l'abbé Bérubé. Mademoiselle Le[illegible]oine touchait l'orgue. L'intérieur de l'église cathédrale était tout drapée de noir. Un grand deuil planait sur la foule pressée et recueillie qui ne cherchait pas à retenir ses larmes. Mgr Maillard reposera parmi les siens au cimetière, à la place d'honneur, aux côtés des fondateurs de la paroisse, MM. P. Gravel et A. Magnan.

Le blé! problème d'actualité

(Suite de page 1)

nonce jeudi à la chambre des Communes que le gouvernement avait l'intention d'abandonner sa politique d'un prix minimum pour le blé, politique qui coûterait $48,000,000 aux contribuables canadiens pour la dernière année financière qui finira le 31 juillet 1938. Le ministre a aussi annoncé que le gouvernement avait l'intention de suivre les recommandations de la commission Turgeon, pour la mise dublé sur les marchés. Le discours de M. Gardiner a été le principal évènement aux Communes jeudi.

Les recommandations de la Commission Turgeon

M. Gardiner a rappelé sommairement les recommandations de la Commission Turgeon comme suit:

1 — Le gouvernement devrait rester en dehors du commerce du blé et notre blé devrait être mis sur les marchés par l'intermédiaire des futurs systèmes de manutention.

2 — Que la Bourse des grains devrait être sujet à contrôle.

3 — La création d'associations coopératives pour la mise du blé sur les marchés et pour les autres produits.

Le ministre a admis ouvertement que le système de la garantie d'un prix minimum pour le blé depuis 5 ans avait été une faillite. Le système dit le ministre a favorisé le gros fermier et ceux qui ont eu de bonnes récoltes. Pour illustrer son point de vue, M. Gardiner a affirmé que l'Alberta l'an dernier, avec beaucoup moins d'acres en culture mais avec une meilleure récolte avait, pour sa part, reçu $22,800,000 sur les bonis de $48,000,000. La seule province où il y eu un manque total de récoltes a reçu seulement $18,000,000. Le ministre a défendu ce point d'une plus juste distribution de l'assistance gouvernemental, par une douzaine de façons différentes: "Dans 5 municipalités de la Saskatchewan, a-t-il dit 1700 fermiers qui n'ont pas eu de récoltes sur 153,000 acres en culture n'ont reçu aucun boni sur le prix minimum garanti de 80 sous. Ils ont demandé du secours".

Dans 159 municipalités de la Saskatchewan il y a eu une moyenne de 3.8 moisseaux de blé à l'acre. Les fermiers de ces municipalités ont reçu $6,000,000 par l'effet du moni. Ils ont dû demandé aussi de l'assistance directe, qui a coûte $9,000,000 au gouvernement.

Dans 7 municipalités où les fermiers ont récolté une moyenne de un demi boisseau à l'acre, sur 28,000 acres, il n'y a eu d'octroyé que $28,000 de boni. Par contre dans 7 autres municipalités où les fermiers ont récolté de 16 à 22 boisseaux à l'acre, ils ont retiré $314,000 de boni.

Garder le fermier sur la terre

Une large partie du discours de l'hon. Gardiner a été consacrée à passer en revue l'histoire de la politique du prix minimum.

M. Gardiner a repété plusieurs fois que la politique du gouvernement était plutôt de garder les familles sur la terre que de laisser produire en quantité le blé avec force tracteurs. "5 familles a-t-il dit, sur 5 sections de terre sont mieux qu'un fermier avec des tracteurs et un employé sur 5 sections".

Les cartels du Blé veulent un prix minimum

Le discours de l'hon. M. Gardiner a eu beaucoup de réaction. Les Cartels du blé des trois provinces de l'Ouest ont été alarmés des paroles de M. Gardiner au sujet de l'abandon d'un prix minimum pour le blé.

Le Cartel du blé de l'Alberta déclare dans un communiqué spécial, que si le prix minimum est aboli, ce sera une année 1939 désastreuse". Le président du cartel de la Saskatchewan croit que la commission du blé devrait encore pour l'année 1939 continuer ses opérations en payant un prix minimum légal comme l'an dernier.

M. Bredt, le président du Cartel Manitobain du blé prétend dans un communiqué que la politique d'assistance sur la base du nombre d'acres en culture, consiste à placer cette industrie au simple niveau de la subsistance.

Le ministre albertain de l'Agriculture proteste

L'hon. M. D. B. Mullen, ministre de l'Agriculture en Alberta a protesté contre l'intention que le ministre fédéral avait d'abandonner la politique du prix minimum. "Le projet de M. Gardiner, a-t-il dit encouragera une plus grande mise en culture là où pendant des années, nous avons encouragé de la culture diversifiée". C'est ce que fera le projet d'octoyer $2.00 de l'acre en culture".

culture". "Le plan de M. Gardiner ajoute M. Mullen est injuste puisque sur la base de la production de 1938, il enleverait au fermiers du Manitoba, $2,000,000, à ceux de l'Alberta $7,000,000 et les fermiers de la Saskatchewan recevraient $7,000,000 de plus que l'an dernier. Le plan de M. Gardiner tendra à augmenter les ensemencements et à réduire dans la suite le prix de notre blé sur les marchés mondiaux". M. Mullen est d'avis que seuls les 5,000 premiers boisseaux de blé devraient être sujets au boni.

M. Eliason est favorable

Le secrétaire des Fermiers-Unis de la Saskatchewan, M. F. Eliason a déclaré: "Si M. Gardiner a une politique du blé qui assurera une vie décente aux fermiers canadiens je suis 100% avec lui et je lui souhaite le succès".

Ce que pensent quelques professeurs en agriculture

Dans un rapport conjoint de M. L. E. Kirk, doyen du collège de l'Agriculture, et E. C. Hope, du département agricole de l'Université de la Saskatchewan, il est dit: "En attendant plus de détails sur le projet du gouvernement, il est certain que dès maintenant le gouvernement a en vue l'assurance d'une vie raisonnable pour les fermiers de l'Ouest. Il est intéressant de noter que certaines recommandations du comité inter-provincial Bracken rencontrent de très près les plans annoncés par M. Gardiner. Il y aura cependant beaucoup de désappointements si le fédéral ne maintient pas le prix minimum".

Session du comité interprovincial agricole de l'Ouest

A la fin d'une session de deux jours à Saskatoon du comité interprovincial agricole de l'Ouest, sous la présidence de l'honorable Bracken du Manitoba, il a été recommandé unanimement au gouvernement fédéral de continuer pour 1939-40 sa politique des prix minimum pour le blé et quelques autres formes d'assistance aux fermiers telle par exemple, une assurance sur les récoltes.

L'assistance fédérale à l'industrie du blé

Le comité a étudié sous tous ses aspects le problème de l'assistance aux fermiers pour la prochaine récolte. Considérant la situation actuelle de l'industrie du blé, le comité a requis du gouvernement fédéral la continuation des activités de la commission du blé pour 1939-40, et d'un prix minimum pour le blé comme en 1938.

Les commentaires du premier ministre manitobain

Le premier ministre John Bracken a fait lui aussi ses commentaires sur le discours de M. Gardiner à Ottawa. Il a dit que pour la prochaine récolte les fermiers devaient au moins recevoir la même assistance qu'en 1938, soit un prix minimum de 80 sous pour le No. 1 à Fort William. En parlant de la décision d'Ottawa d'abandonner la politique du prix minimum, pour la remplacer par l'assistance sur la base superficie en culture, M. Bracken a déclaré que le comité agricole interprovincial de l'Ouest, institué le 1e novembre dernier, veait justement d'étudier à Saskatoon, plusieurs projets à ce sujet.

M. Bracken qui rencontrera dès cette semaine les autorités fédérales à Ottawa, a ajouté: "Le comité qui s'est réuni à Saskatoon croit qu'on devrait faire une disctinction entre le secours direct et l'assistance pour la mise sur les marchés des récoltes. Il est important d'octoyer un juste prix tant pour le fermier qui n'a pas de récolte que pour celui qui a une bonne récolte. Le comité interprovincial de l'Ouest désire coopérer entièrement avec le fédéral afin d'en arriver à l'établissement du meilleur plan possible de secours, mais nous croyons définitivement que le même dégré d'assistance que l'an dernier devrait être octoyé.

Quelle serait la nouvelle politique pour le blé

D'après quelques renseignements venant d'Ottawa, de sources officieuses, il paraitrait que le prochain plan d'assistance à la production du blé, consisterait plutôt en un boni basé sur la superficie en culture qu'en un prix minimum.

En vertu de la prochaine politique, le boni s'appliquérait seulement aux fermiers des régions où la récolte a été nulle, le boni serait distribué proportionnellement de telle sorte que aucun fermier possédant plus d'une section, ne pourra recevoir plus que le petit fermier son voisin, enfin le boni distribué d'après la superficie en culture, s'appliquerait non seulement au blé, mais encore à toute la superficie ensemencée de diverses sortes de grains.

De plus, le fédéral se proposerait dans sa nouvelle politique de fixer un prix minimum assez bas de garantie pour le blé manipulé par les cartels coopératifs et les compagnies privées. On croit que ce minimum serait de 50 sous le boisseau.

La distribution du boni s'effecturait de la façon suivante dans les régions déterminées où il n'y aura pas eu de récolte. Un fermier qui aurait par exemple 320 acres en culture recevrait un boni sur la moitié de cette superficie déduction faite de 20 acres pour les dépendances. Ce boni serait payé en raison de 20 sous de l'acre pour chaque sous de baisse du marché entre août et décembre en-dessous du prix fixé par le gouvernement. Ce prix fixé serait entre 70 et 80 sous, supposons par exemple que le prix fixé soit 70 sous et que le prix du marché tombe à 60 sous. Le même fermier ci-haut mentionné recevrait donc dix fois 20 sous ou $2.00 de l'acre pour ses 150 acres spécifiés, soit $300. Dans le cas où un fermier aurait plus d'une demi section, il recevrait le boni sur une base inférieure à la moitié de sa superficie en culture pour ne pas recevoir plus d'assistance que le petit fermier son voisin.

Etudes sociales au Grand Séminaire de Gravelbourg

La diffusion du communisme

(L'ABBE ADRIEN CHABOT)

Comment se fait-il qu'un tel système se propage aussi rapidement dans toutes les parties du monde? Peu de personnes en ont pénétré la vraie nature. Cependant quatres facteurs semblent avoir favorisé la diffusion du communisme avec succès.

a) Promesses éblouissantes. Sous prétexte de ne vouloir que l'amélioration du sort des classes laborieuses, de supprimer les abus et d'obtenir une répartition plus juste des richesses (objectifs parfaitement légitimes, sans aucun doute), en profitant de la crise économique mondiale, le communisme réussit à faire pénétrer son influence même dans les milieux où par principe on rejette le matérialisme et le terrorisme. Avec le peu de vrai de la doctrine on a caché la brutalité du système et on a mis à profit les différends de race et les divisions politiques.

b) Le libéralisme économique (système qui fait de la liberté le bien essentiel de l'homme) avait préparé la voie. Le système des équipes de travail ne donnait plus aux travailleurs le temps d'accomplir les devoirs religieux les plus importants aux jours de fête; on ne s'est pas mis en peine de construire des églises à proximité des usines ni de faciliter la tâche du prêtre; au contraire on a favorisé le laïcisme et continué son oeuvre.

c) La propagande diabolique et étendue. les orateurs et écrivains communistes ne reculent devant aucun mensonge pour lutter contre Dieu, la religion et le clergé. Ils possèdent des moyens financiers et des organisations gigantesques. Tous les pays furent inondés de journaux, brochures et de revues communistes. Le cinéma, le théâtre, la radio, les écoles et les universités jouèrent aussi un grand rôle.

d) La conjuration du silence dans la presse. La presse mondiale non catholique a gardé le silence au sujet des horreurs commises en Russie, au Méxique et en Espagne et souvent elle s'est faite la propagatrice des idées communistes. Cette conjuration est due en partie à une politique à courte vue et à l'influence d'organisations secrètes et antichrétiennes. La haine conrte la religion, l'argent et le patronage ont aussi souvent motivé ce silence.

* * *

(L'ABBE GERARD COUTURE)

L'atelier fermé et la doctrine social de l'Eglse

Nous nous proposons dans cette étude de démontrer que l'atelier fermé est, en principe, nettement conforme à la doctrine sociale de l'Eglise et à la morale chrétienne. Commençons par quelques définitions.

Par atelier fermé nous entendons un atelier (usine, etc...) où le patron s'est engagé à n'employer que des ouvriers syndiqués, et par atelier ouvert, l'atelier où sont admis indistinctement les syndiqués et les non syndiqués.

La liberté de travail, c'est la faculté qu'a l'ouvrier de disposer comme il l'entend de son activité, de son travail, intellectuel ou manuel. On appelle "droit au travail", cette liberté que le droit naturel concède à l'ouvrier.

Le "contrat collectif" peut se définir: un accord passé entre un patron ou une association patronale et une ou plusieurs associations ouvrières, pour fixer les conditions du travail dans un atelier, un métier ou une profession. Un tel contrat sert de base aux contrats individuels subséquents.

* * *

I

L'atelier fermé et la liberté

On objecte souvent que l'atelier fermé va contre le droit au travail des non-syndiqués. Si les non-syndiqués ont droit au travail, les syndiqués l'ont aussi. Ils sont libres de disposer de leur activité comme l'entendent. Ils peuvent donc, s'ils le veulent, s'unir à d'autres ouvriers pour obtenir des meilleures conditions de travail. Alors au nom de tous, un syndiqué ira conclure avec le patron un contrat collectif, qui servira de bâse pour les contrats individuels. Jusqu'ici, rien ne va contre le droit naturel, ni des syndiqués, ni des non-syndiqués, ni du patron. Maintenant, si dans ce contrat collectif, librement consenti des deux cotés, est inséré une clause stipulant que le patron n'emploiera que des syndiqués, y-a-t-il alors violation de la liberté ou des droits des non-syndiqués? Certes, non. Le patron est libre d'employer qui il veut, et il ne fait qu'user de cette liberté en consentant à fermer son atelier aux non-syndiqués. D'ailleurs s'il fallait rejeter ce contrat comme dérogeant aux droits des non contractants il faudrait en dire autant de tout contrat indivlduel, puisque ce contrat individuel ferme l'atelier à tout non-contractant. En somme, l'atelier fermé coupe court à la concurrence sans frein et nuisible à l'ouvrier, et accorde une légitime préférence à celui qui fait partie du syndicat.

Il est bien certain que dans l'hypothèse d'un atelier fermé tel que présenté plus haut, on ne va pas contre la liberté patronale. Mais il peut arriver que le patron soit forcé moralement d'accepter le contrat collectif avec le syndicat. Y a-t-il alors violation de la liberté patronale? Certes, non. Il arrive alors et fort heureusement que les patrons sont amenés par les circonstances à reconnaître la puissance syndicale des ouvriers, qui n'ont qu'à se réjouir d'avoir assuré par leur co-opération intelligente, le respect de leurs droits.

(Suite à la page 8)

DORMEZ ET LEVEZ-VOUS REPOSE

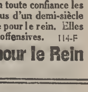

Si vous ne dormez pas bien—si vous souffrez d'insomnie — attention au rein. S'il est mal en ordre, ne purge pas le sang des poisons et déchets—votre sommeil peut aussi en souffrir. Au tout premier signe de mal de rein prenez en toute confiance les Pilules Dodd—depuis plus d'un demi-siècle le remède par excellence pour le rein. Elles sont faciles à prendre. Inoffensives. 114-F

Pilules Dodd pour le Rein

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

SASKATOON

A la paroisse des SS. Martyrs

PIE XI

Le jeudi, 16 février, a été chanté le service solennelle de Sa Sainteté Pie XI. Le curé, M. l'abbé Lucien Demers était assisté de M. O. Lacroix de Viscount et du Rév. Père Ash. La chorale a exécuté avec perfection la messe de Requiem grégorienne, sous la direction de Alphonse Saucier.

* * *

CAREME

La distribution des Cendres a lieu à 9 heures et 7.30 p.m. Ce sera déjà le cinquième Carême de votre paroisse dans notre église de la rue Spadina Crescent. Nous espérons que la bonne assistance, qui a marqué les saisons quadragésimales précédentes, se continuera et augmentera. Lecteurs, prenez dès maintenant vos résolutions de carême en ce sens. Que l'on n'oublie pas non plus les exercices du jeudi en l'honneur des SS. Martyrs. Cette neuvaine perpétuelle aux SS. Martyrs a déjà obtenu de nombreuses faveurs, tant générales qu'individuelles. Recourons-y pour tous nos besoins spirituels et matériels.

* * *

SOIREES PAROISSIALES

Le premier et le troisième jeudi de chaque mois, dans notre confortable salle du Connaught Block, ont lieu nos soirées paroissiales; on y joue aux cartes, on y entend de la musique, du chant etc. Surtout on s'y rencontre et la traditionelle gaiété française préside toujours à ces réunions joyeuses. Il y a quelques temps M. S. P. Fortin, ancien secrétaire des Sanatoria provinciaux, retiré, nous donnait la plus intéressante causerie, à la dernière réunion nous avions M. R. Beaulac, B.S.A., nouveau paroissien des SS. Martys, qui a aussi vivement intéressé son auditoire . Espérons que, malgré tant d'attractions en ville qui appellent ailleurs l'attention, nos compatriotes trouveront le moyen de venir encore en plus grand nombre encourager nos soirées de 1er et 3e jeudis de chaque mois.

AVIS

Avec l'annonce dans les journaux d'importants travaux à la veille de commencer à Saskatoon, plusieurs Canadiens pères de familles, jeunes gens, jeunes filles, nous écrivent pour venir en ville. Nous croyons rendre service à plusieurs en leur disant qu'il n'y a pratiquement pas d'emplois à Saskatoon, et qu'il est imprudent de s'y aventurer sans capital ou une position assurée d'avance, surtout pour les jeunes filles.

DELMAS

Sous la présidence de Bernard Richard, le cercle français de l'Ecole St-Jean-Baptiste de la Salle, tenait une séance de classe à l'occasion de la "semaine d'éducation", à laquelle un grand nombre de paroissiens assistèrent.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente par la secrétaire, Thérèse Michaud, notre Père Curé est invité à nous parler de la collaboration étroite qui doit exister entre parents, enfants et maîtres ou maîtresses d'école. Il insista surtout sur la formation morale et religieuse que les parents doivent donner à leurs petits enfants avant l'âge scolaire et l'intérêt constant qu'ils doivent montrer envers le travail de leur enfant à l'école. Notre rôle, nous dit-il, est de vouloir notre formation et d'y travailler avec enthousiasme.

Nos tout-petits présentèrent de gentilles fables de Lafontaine et de charmantes petites chansons-au poste de radio improvisé: S.J.B.S.

Au nom de la commission scolaire, Léo Lavoie dégagea l'utilité pratique de l'éducation et expliqua concrètement la coopération que parents et commissaires d'école doivent à leurs maîtresses.

Suivit un chant anglais par la classe des moyens, puis une causerie aussi instructive qu'intéressante sur "la portée des Statuts de Westminster pour notre peuple et ses devoirs actuels envers le Canada", par Robert Roy, qui représentait le cercle local de l'A.C.F.C. au programme. Un autre chant "Le Ciel de nos Campagnes" par les grands puis une magnifique discussion de classe sur l'action catholique: sa nécessité, son rôle et ses moyens d'action, par les élèves français et anglais de la "haute école."

Une dernière saynète: "Le Chevalier de la Salle" rendant compte à Louis XIV de ses découvertes et la séance fut levée après le chant de O Canada.

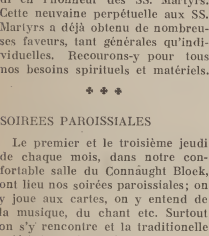

The North Star Lumber Co. Ltd.

Cette compagnie approvisionne les villes et les régions suivantes:

Prince-Albert, Birch Hills, Domrémy, St-Louis, Hoey, Paddockwood, Crystal Springs, Weldon, Zenon Park.

Nous vous prions de vous mettre en communication avec nos cours à bois, dans ces différents endroits , lorsque vous avez besoin de matériel pour construction.

Vous y trouverez un service rapide et un matériel d'excellente qualité

North Star Lumber Co. Ltd.

(Renommée pour sa marchandise)
Bureau-Chef à Prince-Albert (tél. 2161)
Bureau de la ville (tél 2775)

A travers l'Ouest

LEGISLATION POUR LES MARCHES

EDMONTON, Alta., — Il vient d'être décidé à la fin de session de deux jours par la conférence des marchés de bestiaux, d edemander pour ces marchés, une législation semblable à celle de la Colombie Canadienne.

LE MAIRE EST CONTENT

NORD BATTLEFORD, Sask., — Le maire vient de déclarer toute sa satisfaction de voir que la législature provinciale s'occupe du problème des squatters. "Depuis plusieurs années, dit le maire, une situation s'est développée au point de voir aujourd'hui, une quinzaine de "squatters" se sont installés sur des propriétés de la ville. Ici, la situation a besoin d'un nettoyage"..

UN TRISTE ACCIDENT

CROOKED RIVER, Sask., — David Gow, 12 ans, enfant de M. James J. Gaw, a été tué instanément au retour de l'école, lorsqu'il roula sous un convoi de marchandises du Canadien National. On rapporte que l'enfant essaya de monter sur un des chars du convoi.

UNE LUTTE COMMUNE

EDMONTON, — L'hon. M .D. L. Campbell, ministre de l'Agriculture du Manitoba, a déclaré ici qu'un effort conjoint des trois provinces des Prairies, sera tenté cette année contre la maladie encephalomyelitis des chevaux. Le gouvernement doit protéger plus de 1,000,000 de chevaux dans les 3 provinces. Le ministre du Manitoba a traité de l'affaire avec l'hon. M. Mullen, ministre de l'Agriculture dans le cabinet albertain.

L'ORGANISATEUR C.C.F. A HUMBOLDT

HUMBOLDT, Sask., — M. E. J. Garland, organisateur national de la C.C.F., a parlé ici au cours d'une assemblée qui réunissait environ 150 personnes. M. Garland, qui est catholique, a tout d'abord exprimé son profond regret de la mort du Pape et a rendu un bel hommage à son travail en faveur du petit peuple. Il a ensuite passé en revue l'histoire du capitalisme dans les différents pays où il a exploité le peuple. Il a parlé aussi des caisses populaires.

UN MISSIONNAIRE TRANSPORTE LA MALLE

CHURCHILL, Man., — Le R. P. Dunleavy, vient de quitter Churchill, en traine à chiens, avec 500 livres de malle qu'il distribuera aux différents postes échelonnés sur la Baie d'Hudson. Le prêtre oblat est accompagné d'un guide esquimau et ira jusqu'à 250 milles, à la pointe Esquimau, où il remettra la balance du courrier à la Police Montée.

Une enquête....

(Suite de la 1ère page)

les les plus adaptées à certains sols, dans le but d'empêcher les pertes d'argent qu'a faites le fermier dans le passé avec des machineries mal adaptées. M. Graham a aussi dit que le comité fédéral d'Ottawa avait commencé son enquête au moment où les prix des machineries augmentèrent malgré le traité commercial canado-américain, d'au-delà de 4%. Il fut démontré au cours de cette enquête que les améliorations dans les méthodes de production ne nécessitaient pas cette augmentation. Au contraire, les méthodes modernes de production auraient exigé une réduction. L'enquête a prouvé que les compagnies d'instruments aratoires ont largement bénéficié, même des années de dépression économique. L'enquête a pareillement prouvé que les compagnies de machineries agricoles ont fait trois plus de profit que n'importe quelle autre branche de l'industrie. Le comité fédéral parlementaire a été d'avis que les manufacturiers d'instruments aratoires devaient distribuer leurs machines au plus bas prix possible en un temps où les fermiers remplaçaient leurs machineries dans des périodes de dépression et que c'eût été contribué par là à la réhabilitation de l'agriculture.

Taux d'intérêts et mauvaises dettes

Le comité de la législation provinciale chargé d'enquêter sur l'industrie des instruments aratoires dans ses rapports avec la Saskatchewan a continué mardi son travail en s'occupant des taux d'intérêts et des mauvaises dettes des compagnies de machineries agricoles. M. Graham a comparu encore comme témoin. Il a dit que l'enquête du comité parlementaire d'Ottawa avait révélé que le fermier qui achetait une lieuse de huit pieds de coupe en payant la moitié argent comptant et la balance à 81 jours payait à ce compte, des taux d'intérêt annuel de 33.8%. Il payait $10.24 de plus que le prix argent comptant pour recevoir le service de 81 jours de crédit de la part des compagnies. Actuellement, dit M. Graham, les compagnies ne font plus de crédit et, elles seraient en position de réduire leurs prix. La plupart des compagnies ont subi des pertes en raison de 5% de leurs dettes. L'International Harvester Co. a maintenu ses affaires internationales avec des pertes de pas plus de 1% sur ses crédits, et la John Deere exclusion faite des récentes années de dépression n'a pas sacrifié plus de 2 1-2% de ses crédits. M. Graham a déclaré que la question de l'unité d'action chez les différentes compagnies avait été étudiée par le comité fédéral d'enquête de 1935, et il a ajouté qu'il était, en effet, impossible de ne pas conclure à cette unité d'action, lorsque, en même temps, et en raison des mêmes montants, les instruments aratoires subissent une hausse dans les prix.

Les compagnies ont dénié ce fait, mais l'une d'elle, la Frost & Wood déclarait alors devant la comité d'enquête, qu'elle suivait les autres compagnies. Sur la question des taux de transport, M. Graham a dit que la dispersion de la population nécessitait des taux de transport plus élevés. La question des réparages a ensuite été étudiée par le comité de la législature, mardi, et le même témoin, M. Graham a déclaré qu'au comité parlementaire d'Ottawa les compagnies avaient admis que les pièces de réparages étaient substantiellement plus chères lorsqu'elles sont vendues séparément. Dans certains cas a dit M. Graham, les pièces de réparages sont de 60 à 70% plus chères que celles incorporées dans une machine neuve. Le comité d'enquête d'Ottawa en a conclu dans le temps que le prix des pièces de réparages étaient manifestement trop élevées et qu'il était hors de proportion avec les mêmes pièces faisant corps avec une machine neuve.

Jeudi, le comité d'enquête sur l'industrie instruments aratoires, institué par la législature provinciale, a entendu M. A. E. Hardy, ingénieur-agronome à l'Université de la Saskatchewan depuis plus de 20 ans. Le professeur Hardy a prétendu qu'avec le temps, les tracteurs pourraient remplacer beaucoup de camions comme il arrive déjà en Angleterre. Au début de son témoignage, le Professeur Hardy a comparé les prix des lieuses au Dakota, au Montana et dans la Saskatchewan. Il a dit qu'une lieuse de huit pieds de coupe, coûtait $257, à Crosby au Dakota-nord et qu'elle coûtait $289 à Weyburn. A Woolf Point, Montana, la même lieuse coûte $266 et à Assiniboia, Sask. $293.

M. Graham a suggéré d'étendre les territoires de ventes afin de permettre aux vendeurs de travailler avec une commission moins élevée et de faire plus de ventes.

Un sous-comité a été créé jeudi dans le but de choisir les témoins qui pourront être appelés à comparaître devant le comité de la législature. Ce sous-comité se compose du président même du comité, M. Omer Demers, député de Shellbrook, de l'Hon. T. G. Taggart, A. T. Proctor, du chef de l'opposition, M. Williams et de M. A. C. Stewart, député-uni de Yorkton. Parmi les témoins qu'on entendra, on signale les dirigeants des diverses compagnies de machineries agricoles, un professeur du Minnesota qui serait un expert en matière de coopération, des commerçants détaillants et des représentants des diverses organisations coopératives de la Saskatchewan.

Des profits plus considérables

Le comité d'enquête sur les machineries agricoles, institué par la législature provinciale a continué d'entendre avant-hier matin M. R. T. Graham, C.R. M. Graham a alors déclaré qu'au cours des 23 dernières années, le coût de la main-d'oeuvre avait été un élément important dans l'augmentation du prix des machineries agricoles. Ce fut d'ailleurs une des conclusions du comité parlementaire d'Ottawa en 1935. Les députés C.C.F. ont dit au comité que l'augmentation des prix dépendait du régime économique. L'hon. M. Proctor a déclaré qu'on ne devrait pas considérer le point de vue profit. On avait toujours pensé a-t-il dit que les tarifs étaient cause des hauts prix des instruments aratoires. Mais depuis, les rapports ont démontré, en ce qui regarde par exemple une écrémeuse que les tarifs imposaient seulement $2.00 de douane tandis que les manufacturiers et les distributeurs dans certains cas, faisaient jusqu'à cent pour cent de profit.

D'après le témoignage de M. Graham, il ressort que en 1937, l'International Harvester Co. a fait, au moment même où les revenus des fermiers étaient de 18% au-dessous de la normale, les plus gros profits de toute son histoire. L'an dernier les prix des instruments ont de nouveau été augmentés. Les conclusion de la séance d'avant-hier sont que les compagnies d'instruments aratoires, ont malgré la dépression croissante, fait des profits de plus en plus considérables.

DES MESSAGES DU ROI

SALTCOATS, Sask. — M. et Mme Kirkham ont reçu à l'occasion de leur 68ième anniversaire de mariage des télégrammes de félicitations de LL. Majestés et du Premier ministre King. Le Roi et la Reine leur disent "Best Wishes". Ils ont aussi reçu un message du premier ministre Patterson de la Saskatchewan.

TROIS PENDAISONS

WINNIPEG — Trois hommes sont montés sur l'échafaud à la prison provinciale, pour le meurtre d'une vieille femme de 81 ans, Mme Anna Cottick, de Fishing River à 150 milles au nord de Winnipeg. C'est la première triple pendaison dans l'histoire judiciaire du Manitoba. Les trois pendus sont: Pierre Korzenowski, 29 ans, Dan Prytula, 32 ans, et William Kanuka, 41 ans.

DES PRIX TROP BAS

EDMONTON, — Au cours de la conférence des marchés pour les bestiaux, M. J. R. Belle commissaire pour les bestiaux au Manitoba, a déclaré que les prix de détail étaient hors de proportion avec ce que recevaient les producteurs. "Une solution, a-t-il dit, doit être trouvée à ce problème."

IL FAIT 50 MILLES A PIED

NORD BATTLEFORD, — Sandy Bear, a été retrouvé à Island Lake à l'est de Junor. Il était parti de la réserve de Moosomin depuis une huitaine de jours et était recherché par la Police Montée et des patrouilleurs indiens, Sandy Bear a 15 ans seulement et il a fait 50 milles à pieds pour rejoindre sa mère.

PREMIERE QUALITE

PANTALONS

en laine "Worsted"

Confectionnés avec des retailles de complets de belle qualité, pour homme. Drap "Worsted" importé, quadrillé, plaid, rayé, uniforme. Nuances: bleu, gris, noir, et brun. — Toutes grandeurs de 30 à 48. Parements au bas.

$4.95

RALPH MILLER LTD.

915 Ave Centrale Prince-Albert.

Etudes sociales....

(Suite de la page 7)

II

L'organisation professonnelle et l'Atelier fermé

Mais nous allons plus loin; nous voulons montrer maintenant qu'il faut, en principe, favoriser le régime de l'atelier fermé. Il ressort, de l'enseignement de l'Eglise, que c'est un devoir pour tout catholique de favoriser le syndicalisme. Il n'est pas nécessaire de donner ici des citations: Tout de même j'en citerai une.

"Or, dit le Cardinal Villeneuve, il va de soi que si les catholiques ne soutiennent pas dans la pratique, en les assurant de leur préférence, ces organisations syndicales tant des patrons que des ouvriers, les directives des Papes resteront vaines et illusoires." C'est donc un devoir social pour tout catholique de favoriser le syndicalisme par l'atelier fermé.

D'ailleurs, avec l'atelier ouvert, c'est le régime de la liberté absolue du patron qui prévaut, et le patron, en face de l'ouvrier isolé, sera fortement tenté d'abuser de sa force; l'atelier ouvert c'est le régimede la dure concurrence entre ouvriers, dont le Rév. P. Rutten disait: "qu'elle est antimorale et anti-sociale, parce qu'elle fausse le véritable sens de la liberté individuelle, en lui donnant une partie égoïste."

Rappelons en terminant que l'atelier fermé n'est pas une fin, mais un moyen pour obtenir des meilleures conditions de travail. Dès lors, s'il apparait inutile ou même nuisible à certains endroits, il pourra être écarté. Le syndicat peut alors se servir d'autres moyens pour arriver à son but.

Le communisme...

(Suite à la page 8)

raisons pour lesquelles le parti communisme du Canada ne devrait pas être acceptable au Canadiens, elle parle de la législation de la province de Québec contre les activités communistes et demande de faire circuler des copies parmi la population. La requête dit que la parti communiste est d'importation étrangère qu'il est méchant et dangereux pour la civilisation. Les requérants demandent au gouvernement provincial de déclarer le parti communiste hors la loi et de demander au gouvernement fédéral de remettre en vigueur l'article 98 du code criminel du Canada.

Conférence du Rév. Père Piédalue sur "Pie XI"

(Suite de la page 4)

Grands mercis au Révérend Père Piédalue pour sa conférence. Il nous a mieux fait connaître certains détails inédits sur la vie de Pie XI. Nous lui en sommes reconnaissants ainsi qu'au Rév. Père Lemoyne.

Arsène Lauzière, rédacteur.

La révision du curriculum d'études

(Suite de la page 5)

dit M. Estey. Cet argent a pu être octroyé, grâce à la taxe d'Education qui après une année d'existence, a fait ses preuves et est approuvée par tous.

Les revenus de la taxe ont baissé

"Le raport Martin, a dit le Ministre, démontré qu'il n'y a pas chez beaucoup de gens de la Saskatchewan, ce sens effectif de la responsabilité qui a caractérisé les pionniers et ceux qui sont venus après eux. Ceci se prouve par les taxes perçues. En 1928 les villages et les districts ruraux de la Saskatchewan on perçu en taxes $6,133,631.76 tandis qu'en 1937 ils ont perçu seulement $1,676,125.91, soit une diminution de $4,457,505.85

Suggestion du rapport Martin

Le ministre a dit aux commissaires que la commission Martin suggérait d'augmenter la taxe d'Education et qu'il espérait que dès la présente session, une loi serait adoptée dans le but d'augmenter les octrois aux districts scolaires moins riches.

NOUS PARLONS FRANCAIS
Prescriptions remplies avec soin
Vous trouverez ici tout ce qui s'achète dans une pharmacie
PHARMACIE
Bamford
En face du magasin Woolworth
TELEPHONE 2011

Le Magasin de Linge pour Dames
le plus complet en Saskatchewan
Grand assortiment et prix très modérés.
MORGAN'S
Avenue Centrale Prince-Albert

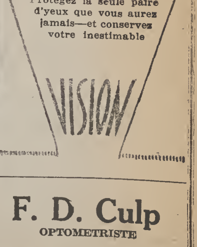

F. D. Culp
OPTOMETRISTE
924 Ave Centrale, Prince-Albert